

Éco-Lien



Bulletin d'information trimestriel, volume 3 numéro 1

Automne 1999

La causette du président



Récupération et recyclage, un projet d'économie sociale pour la région Chaudière-Appalaches

Guy Lessard, président CRE Chaudière-Appalaches

Proposée par le CRECA et l'ARDECA et appuyée par l'ensemble des MRC de la région Chaudière-Appalaches, une étude de faisabilité est présentement en cours dans le but d'établir les avantages économiques qu'un tel projet aura pour la région de même que les inconvénients et de trouver les moyens pour y arriver. L'étude porte également sur les perspectives d'emplois ainsi que les retombées sur les plans environnemental et de l'économie sociale prévisibles pour l'ensemble des MRC de la région.

Cette étude est réalisée par le cabinet d'expertise environnementale Chamard et associés et la MRC de Desjardins qui agit au nom de l'ensemble des MRC de la région. Un rapport préliminaire a été déposé lors de la réunion du Comité directeur tenue le 20 octobre dernier.

Le financement est rendu possible grâce à la participation du ministère des Affaires municipales, de la Société V.I.A inc. et de Récupération Frontenac. De plus, grâce à la participation d'Emploi Québec, le Comité de suivi bénéficie de l'expertise de M. Harold Bhérer qui agit à titre de président du Comité de suivi. Le budget d'opération consacré à la réalisation de cette étude de faisabilité et de l'encadrement du Comité est de 52 812,00 \$.

Le Comité directeur prévoit transmettre son rapport aux membres du Comité de suivi vers le 15 novembre prochain. Le rapport final concernant le partenariat de la récupération et le recyclage en Chaudière-Appalaches

LES MATI...RES RÉSIDUELLES

sera disponible au plus tard le 31 décembre 1999.

Rappelons que l'orientation générale de ce Comité de suivi est d'assurer la pérennité du service de la collecte sélective à un coût relativement bas et stable en conservant les matières recyclables dans la région, ce qui permettra également de conserver et de créer des emplois dans nos milieux respectifs.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| Royal Mat, un exemple de développement durable à suivre | 2 |
| Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme | 3 |
| Poussée de croissance chez Les Composts du Québec inc. | 3 |
| Les recycleurs et récupérateurs de la région . . . | 4-5 |
| Bilan de la gestion des matières résiduelles | 6 |
| Avant-projet de loi en matière de gestion des déchets | 6 |
| Actualités | 7 |
| Agenda | 7 |
| Les fleurs, le pot | 7 |

Regard sur vos réussites

Royal Mat, un exemple de développement durable à suivre

Pierre Poulin, président Royal Mat



2

Royal Mat est une entreprise de Beauceville fabriquant des tapis ergonomiques de caoutchouc, des garde-boue, des roues rigides, des protège-courroies et des panneaux d'insonorisation à partir de pneus recyclés. Fondée en 1983, elle est le plus important recycleur de pneus usés au Québec (1,6 million de pneus) et exporte ses produits aux États-Unis, en Europe et en Asie. Au lieu de se contenter de caoutchouc provenant des usines de rechapage, Royal Mat s'est lancé dans l'aventure de la récupération de pneus malgré les difficultés.

Une fois que les pneus sont dans la cour arrière de Royal Mat, ils sont entreposés et triés un à un, permettant ainsi aux pneus qui sont encore en bon état d'être expédiés aux usines de rechapage pour une deuxième vie. Royal Mat traite 1 000 pneus à l'heure. Les pneus sont d'abord éclatés pour séparer le métal du caoutchouc et ensuite dirigés vers un système qui sépare la fibre de caoutchouc.

Tous les équipements de fabrication, depuis la première presse conçue par M. Jacques Poulin et son équipe, sont pensés, construits, reconstruits par Royal Mat dans le but d'augmenter le rythme de production. Depuis 1996, 12 millions de dollars ont été investis dans le projet d'une méga presse à tapis de caoutchouc et à panneaux

d'insonorisation et près de 80 % de la conception et de la fabrication de la méga-presses ont été réalisées à l'interne. Ce projet a généré la création de quarante nouveaux emplois dans la région de la Beauce.

La nouvelle méga-presses décuplera la capacité de production et permettra à Royal Mat de positionner ses produits sur de plus vastes marchés, en offrant une gamme de produits répondant aux besoins de sa clientèle. Royal Mat contribue ainsi à la réalisation du Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 visant à mettre en valeur 85 % des pneus hors d'usage récupérables annuellement d'ici 2008.

Outre l'essor économique que Royal Mat a procuré à la région, l'entreprise permet d'améliorer la qualité de l'environnement.

Éco-Lien

Bulletin trimestriel publié par le CRECA.
Imprimé sur du papier 100% recyclé.
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1997 ISSN 1480-2341
Tirage: 500 exemplaires
Coordination : Diane Forget et Nathalie Poulin
Révision linguistique : Gylaine Pelletier
Graphisme et impression : Les Arts Graphiques H.G.
Pour nous joindre : 2210, chemin du Fleuve, bureau 106,
Saint-Romuald (Québec) G6W 1Y5
Tél.: (418) 834-1217 Téléc. : (418) 834-1218 Internet: creca@creca.qc.ca

Regard sur vos réussites

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme

Jean Houde jr, superviseur technique Désencrage
Cascades, Division Rolland inc.



Une production
qui se soucie de
l'environnement...

Une nouvelle
génération de
pâte désencrée

Avec sa production annuelle de 45 000 tonnes métriques de pâte désencrée conçue à 100 % à partir de fibres de post-consommation, Désencrage Cascades, Division de Rolland Inc. est bien placée pour savoir que rien ne doit se perdre, parce que tout se transforme...

Depuis sa fondation, notre entreprise n'a jamais cessé d'évoluer et de raffiner ses produits tout en investissant dans la réduction des rejets liés à la production de pâte désencrée. À l'heure où le recyclage des vieux papiers s'impose comme un incontournable, l'usine de Breakeyville assume plus que jamais son rôle de chef de file. La pâte est fabriquée sans recourir aux agents chlorés qu'utilisent la plupart des fabricants, grâce à de nouveaux procédés écologiques de blanchiment. L'une des particularités du procédé en place est la fermeture de ses circuits d'eau. La production de 1 tonne métrique de pâte recyclée ne requiert que 7 m³ d'eau, incluant l'eau de refroidissement, soit 4 à 5 fois inférieure à la quantité utilisée dans les usines de ce genre. **Parmi l'ensemble des usines canadiennes de pâtes et papiers, notre usine est l'une de celles dont la consommation est la plus faible. Les taux de MES (matières en suspension) et de DBO (demande biochimique en oxygène) de l'effluent, allant à la rivière, sont de l'ordre de 30 à 100 inférieurs aux normes gouvernementales en vigueur.**

Nous voulons que la protection de l'environnement soit une façon de vivre, de penser et de gérer chez Cascades, appliquée quotidiennement non seulement à la poursuite des grands objectifs de notre mission environnementale, mais à tous les gestes susceptibles d'améliorer l'environnement.

Poussée de croissance

Isabelle Lessard, Agente marketing et communications
Les Composts du Québec inc.

Les Composts du Québec est la plus grande entreprise canadienne spécialisée dans le traitement par compostage de résidus organiques d'origine urbaine (herbes et feuilles), industrielle (résidus papetiers, agroalimentaires) et agricole (fumiers). Elle exploite 3 sites de compostage dont le principal est situé à St-Henri-de-Lévis, dans la région Chaudière-Appalaches.

Sur ce dernier site, Les Composts du Québec a transformé en 1998 plus de 80 000 tonnes de matières organiques, toutes catégories confondues. En outre, il est intéressant de noter que l'entreprise transforme à elle seule 50 % de tous les fumiers et lisiers transformés par l'ensemble des membres de l'Association québécoise des industriels en compostage.

Dès sa création, l'entreprise s'inscrivait déjà concrètement et de façon active dans l'atteinte des objectifs actuels de la Politique de gestion des déchets solides, qui est maintenant devenue le Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008. En effet, en plus de contribuer à réduire la charge polluante des lieux d'élimination en gérant de façon responsable et intégrée une partie des matières résiduelles qui y sont destinées, elle s'en sert pour mettre au point des produits qui contribuent à l'amélioration de la qualité des sols, tout en réduisant l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires. L'entreprise offre aussi des services techniques dans le cadre des objectifs du Plan 1998-2008, qui visent à mettre en valeur 60 % des matières putrescibles qui sont actuellement éliminées.

Enfin, soulignons les récents investissements de 1,4 million de dollars qui permettront à Les Composts du Québec d'augmenter la capacité d'ensachage des différents composts et terreaux horticoles, pour atteindre 3 500 000 sacs par année, une augmentation de 75 % par rapport à la production prévue de 1999.



Dans la région Chaudière-Appalaches, un très grand nombre de recycleurs et de récupérateurs sont actifs dans la communauté. Que ce soit pour le papier, carton, plastique, métal ou pour les produits moins usuels, vous trouvez sûrement entreprise à vos matières résiduelles.

Il est à noter que les entreprises énumérées ci-dessous sont celles membres de la Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec). Il existe plusieurs autres entreprises dans la région. Afin de les connaître, nous vous suggérons de communiquer avec votre MRC.

Recycleur

| | | |
|-----------------------------------|-------------------|--|
| Désencrages Cascades | Breakeyville | Papier, manufacturier de pâte à papier désencrée |
| Filatures J.A. Duval inc. | Saint-Victor | Textiles, manufacturier de fil |
| Fonderie de Thetford inc. | Thetford Mines | Métaux ferreux, manufacturier de pièces en fonte |
| Fonderie Poitras | L'Islet | Métaux ferreux, manufacturier de pièces en fonte |
| Fonderies Bibby Sainte-Croix inc. | Sainte-Croix | Métaux ferreux, manufacturier de pièces en fonte |
| Recyclage L.C. inc. | Saint-Apollinaire | Résidus de fonderies |
| Royal Mat inc. | Beauceville | Pneus, manufacturier de tapis, garde-boue, etc. |

4

Récupérateur et recycleur

| | | |
|-------------------------------------|-------------------|--|
| Alex Couture inc. | Charny | Produits animaliers, manufacturier de farine protéique |
| Centre technique Laser inc. | Saint-Romuald | Cartouches d'imprimantes |
| Construction B.M.L. | Saint-Jean-Chrys. | Béton, concassage et réutilisation |
| Fibres textiles Georges Chassé inc. | Sainte-Marie | Textiles, manufacturier de fibres |
| Garage Clément Poulin inc. | Vallée-Jonction | Métaux n, carcasses, huiles usées, batteries |
| Lainage Victor Itée | Saint-Victor | Textiles (lainage haute gamme) |
| Composts du Québec | Saint-Henri | Résidus verts, agricoles, agroalimentaires |
| Plastiques Nelson Itée | Tring-Jonction | Plastiques, manufacturier de granules |
| Recyc R.P.M. inc | Saint-Damien | Plastiques, manufacturier de granules |

Centre de récupération et de tri de matières résiduelles

| | | |
|------------------------|----------------|---|
| Récupération Frontenac | Thetford Mines | Papier, carton, verre, plastiques, etc. |
| Société Via inc. | Lévis | Papier, carton, verre, plastiques, etc. |

Centre de formation entreprises et récupération

| | | |
|---------------------|---------------|--|
| CFER de Bellechasse | Saint-Raphaël | Matériel informatique, composante électronique |
|---------------------|---------------|--|

rs de la région Chaudière-Appalaches

Récupérateur

| | | |
|------------------------------------|-----------------|---|
| Beauce Métal inc. | Saint-Georges | Métaux f-n, batteries, transformateurs électriques |
| Bégin Fernand Pièces d'auto inc. | Saint-Philibert | Carcasses d'automobiles |
| C.L. Métal | Lévis | Métaux f-n, carcasses d'automobiles |
| Cartonek inc. | Sainte-Marie | Carton |
| Chassé inc. | Sainte-Marie | Palettes de bois |
| Drouin Roch Pièces d'autos inc. | Saint-Georges | Carcasses d'automobiles |
| Sani-Mobile inc. | Lévis | Huiles usées, boues d'épuration |
| Martial Jacques | Thetford Mines | Métaux f-n |
| Michel Jacques | Sainte-Marie | Papier (fin, journal), carton |
| Paradis et Roy enr. | Saint-Georges | Carton, textiles (retailles de manufactures) |
| Pintendre Auto inc. | Pintendre | Métaux f-n, carcasses d'automobiles, batteries, pneus, résidus dangereux d'antigel, huiles usées |
| R.I.G.D.R.S.Q. | Lévis | Métaux f, carcasses d'autos, électroménagers |
| Récumax | Saint-Anselme | Carton, métaux f, huiles usées, solvants, antigel |
| Récupération A.G. inc. | Saint-Pamphile | Papier, verre, plastique, métaux f-n |
| Récupération de palettes du Québec | Saint-Étienne | Palettes de bois |
| Récupération Eddy Delisle inc. | Saint-Gilles | Métaux f, carcasses d'automobiles |
| Récupération Noël Marois | Saint-Éphrem | Métaux f-n, carcasses d'automobiles |
| Recyclage Kébec inc. | Charny | Huiles de cuisson, produits animaliers |
| Service d'entraide de Bellechasse | Saint-Damien | Textiles (vêtements et chiffons), accessoires de maison, électroménagers, meubles, articles sport |

f : Métaux ferreux

n : Métaux non ferreux

Un 3 \$ qui fait du chemin

Au Québec, depuis le 1^{er} octobre 1999, vous payez 3 \$, plus les taxes applicables, pour l'achat de chaque pneu neuf de véhicule routier ou autre. Ceci permettra de :

- Protéger et d'améliorer la qualité de l'environnement (plus de 12 millions de pneus hors d'usage ont été recyclés depuis 1997);
- Assurer la cueillette de vos vieux pneus sans frais pour vous et vos détaillants;
 - Soutenir l'industrie du recyclage qui fabrique de nombreux produits dérivés;
- Favoriser la création d'emplois au sein d'entreprises qui se spécialisent dans le recyclage de pneus hors d'usage;
- Contribuer à faire progressivement disparaître des paysages québécois les amoncellements de pneus hors d'usage.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler sans frais partout au Québec le 1-888-857-PNEU

Tirée d'une publicité de Recyc-Québec, «Avec votre 3 \$ par pneu, on réinvente la roue.»



Explorez avec nous

Bilan de la gestion des matières résiduelles en Chaudière-Appalaches

Le Bilan de la gestion des matières résiduelles dans la région Chaudière-Appalaches, produit par la Direction régionale du ministère de l'Environnement en 1998, nous révèle plusieurs constats sur la gestion des matières résiduelle en Chaudière-Appalaches.

- La région Chaudière-Appalaches est dotée de 11 lieux d'enfouissement sanitaire actuellement en exploitation, de 9 dépôts en tranchée, de 5 dépôts de matériaux secs et d'un incinérateur. On compte 4 lieux de traitement de boues de fosses septiques établis dans la région possédant, ensemble, une capacité annuelle de traitement de 41 000 mètres cubes.
- De 1995 à 1997, le nombre de municipalités offrant un service de collecte sélective est passé de 99 à 145. Ainsi, actuellement, plus de 90 % de la population de la région est desservie par un service de collecte sélective. La région compte aussi plusieurs entreprises de recyclage, de récupération et deux centres de tri.
- En 1996, 62 municipalités regroupant près de 200 000 personnes avaient des programmes de gestion des résidus compostables plus ou moins élaborés. Les Composts du Québec inc., à Saint-Henri, effectue le compostage des résidus putrescibles d'origine agricole (fumier), industrielle (boues de papetières), commerciale (résidus alimentaires) et municipale (gazon et feuilles).
- D'une capacité d'entreposage de 300 000 pneus hors d'usage chacun, Pintendre Auto inc. et Royal Mat inc. sont les deux seuls lieux d'entreposage autorisés dans la région. La Régie intermunicipale de la gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière exploite le seul centre permanent de collecte de résidus domestiques dangereux. Bien que la collecte adéquate du lixiviat soit maintenant une chose acquise dans la plupart des lieux d'enfouissement sanitaire, plusieurs exploitants éprouvent toujours de la difficulté à traiter les lixiviats de manière satisfaisante tout au long de l'année.

Le gouvernement du Québec propose un avant-projet de loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives en matière de gestion des déchets

Pierre Coderre, membre honoraire du CRECA et avocat chez Pothier Delisle, s.e.n.c.

C'est en 1999, que le ministre de l'Environnement du Québec, M. Paul Bégin, déposait l'avant-projet de loi mentionné en titre. Actuellement, cet avant-projet est étudié en Commission parlementaire, et les personnes intéressées par la gestion des déchets et des matières résiduelles y présentent leur mémoire et commentaires. Le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a présenté son mémoire le 29 septembre dernier.

Cet avant-projet de loi fait suite à la publication par le gouvernement du Québec de son Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 intitulé : « J'aime mon environnement, je jette autrement ». Ce plan a été élaboré à la suite de la consultation publique tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et du rapport qu'il a produit intitulé : « Déchets d'hier, ressources de demain », rendu public en février 1997.

Le plan devra être compatible avec les politiques du gouvernement et sa mise en œuvre sera réalisée par les municipalités locales. L'avant-projet de loi reconnaît le droit des communautés urbaines et des municipalités régionales de comté de limiter ou d'interdire la mise en décharge sur leur territoire de déchets provenant de l'extérieur de leur territoire. Enfin, il « renforce les pouvoirs réglementaires du gouvernement afin de mieux contrôler la production et l'élimination des déchets et de favoriser leur valorisation ».

S'agissant d'un avant-projet de loi, il sera fort important de suivre le cheminement de celui-ci à la suite des travaux de la Commission parlementaire, notamment pour voir si le gouvernement a tenu compte des commentaires du RNCREQ.

Les Actualités



Nouvelle étude de caractérisation des matières résiduelles des ICI

Dans le cadre de l'application du Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, le ministère de l'Environnement et ses partenaires ont entrepris une étude de caractérisation des matières résiduelles provenant des municipalités et des secteurs des industries, des commerces et des institutions (ICI). D'une ampleur plus importante que celle de 1985, la présente étude de caractérisation, qui sera réalisée par la société en participation Chamard-CRIQ-Roche, permettra de connaître les quantités et la composition des résidus générés par les ménages québécois et par les industries, les commerces et les institutions. Cette étude, dont la collaboration du Centre de transfert technologique en écologie industrielle du Cégep Sorel-Tracy et du CRECA est mise à contribution, servira à la confection des plans directeurs qui devront être adoptés et mis en œuvre d'ici 2002.



Nouveau règlement sur la récupération et la valorisation des résidus de peinture

Le nouveau règlement sur la récupération et la valorisation des résidus de peinture introduit l'obligation, pour toute entreprise propriétaire ou utilisatrice d'une marque de commerce de peinture mise en marché au Québec, d'offrir un service de récupération des contenants de peinture et des peintures mis au rebut. Les entreprises pourront bénéficier d'une période de six mois pour se conformer au nouveau règlement à partir du 7 octobre 1999.



Le mémoire du CRECA sur la gestion intégrée de l'eau

Le 28 septembre dernier, lors du passage du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) en Chaudière-Appalaches, le CRECA a fait, par le biais de son mémoire, plusieurs recommandations afin d'aider le Gouvernement à élaborer la future Politique de gestion intégrée de l'eau. Ce mémoire est disponible à nos bureaux, pour recevoir une copie n'hésitez pas à communiquer avec nous au numéro suivant : (418) 838-1214.

Les fleurs



- À la coopérative de fertilisation organique FERTIOR et au Club de fertilisation de la Beauce qui se sont mérité respectivement les titres de premier et second finalistes dans la catégorie «Valorisation de l'agriculture et protection de l'environnement» lors du gala Prix Hommage 1999 tenu le 27 août 1999 à Expo Québec.

Le pot



- À un citoyen de Saint-Martin qui a rejeté dans l'environnement de la fumée provenant du brûlage de déchets à ciel ouvert. Le contrevenant devra verser une amende de 2 000 \$ en plus de 500 \$ de frais.
- À une entreprise de Sainte-Clotilde qui a rejeté dans l'environnement des eaux usées. Cette entreprise devra verser une amende de 6 000 \$.
- À certains résidents du Domaine Baribeau de Lévis qui se sont offert une vue sur le fleuve en coupant à la scie des arbres qui leur bloquaient la vue. Cet abattage n'ayant pas reçu l'autorisation de la Ville de Lévis, les résidents ont jusqu'au 15 octobre pour remplacer les arbres.
- À une entreprise de Saint-Pierre-de-Broughton qui a rejeté dans l'environnement de l'huile à chauffage. Le contrevenant devra verser 2 000 \$ en amende.
- À une entreprise de Saint-Henri qui a exploité un centre de transfert de déchets dangereux sans avoir reçu un permis d'exploitation du ministère de l'Environnement. L'entreprise devra déboursier une amende de 5 000 \$.

AGENDA

NOVEMBRE



Journée technique provinciale : Les eaux souterraines

Date et lieu : 11 novembre 1999, Drummondville
Réseau environnement (514) 270-7110

Les choix énergétiques :

des impacts locaux aux enjeux planétaires

Date et lieu : 19 et 20 novembre 1999, Montréal
Association québécoise pour l'évaluation d'impacts
(514) 990-2193

Colloque sur la récupération et le recyclage

Date et lieu : 16 et 17 novembre, Montréal
Recyc-Québec (418) 643-0394

Conseil
régional de
l'environnement
Chaudière-
Appalaches

Conseil
d'administration

M. Guy Lessard, président
Récupération Frontenac

M. Jean Pineault, vice-président
Représentant des citoyens

M. André Poitras,
secrétaire-trésorier
Société VIA inc.

M. André Bélisle,
administrateur
Association québécoise de lutte
contre la pollution atmosphérique

M. Jean-François Carrier,
administrateur
Centre local de développement
de la MRC Desjardins

M. Léonard Chabot, administrateur
Fédération UPA
Lotbinière-Mégantic

M. Michel Clavet, administrateur
Mouvement des Amis
de la Rivière du Sud

M. Yvon Côté, administrateur
Comité de restauration
de la rivière Etchemin

M. Jean-Luc Daigle, administrateur
Ville de Saint-Romuald

M. Jean-Michel Guoin,
administrateur
Groupe d'intervention
et de restauration de la Boyer

M. Denis Langlois, administrateur
Commission scolaire de l'Amiante

M. Martin Loiselle, administrateur
Agence de mise en valeur de la
forêt privée des Appalaches

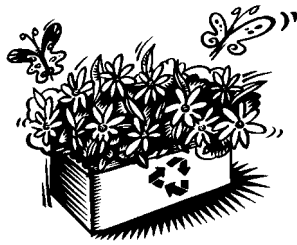
M. Martin Paulette, administrateur
Groupement faunique du triangle
de Bellechasse

Mme Gisèle Samson,
administratrice
Carrefour jeunesse emploi de
Montmagny

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS



L'ENVIRONNEMENT



Desjardins

Prendre ses affaires en
mains, c'est aussi faire
en sorte de léguer aux
générations futures un
milieu de vie propice
à leur santé, à leur
épanouissement et
leur prospérité.

Caisses populaires
Desjardins

8



La récupération joue un rôle important
pour la préservation de l'environnement



ROYAL MAT inc.

Produits manufacturés à partir de pneus récupérés

132, 181^e Rue, Parc Industriel, Beauceville (Québec) Canada G0S 1A0
Téléphone : (418) 774-3694 ou 774-5694 – Télécopieur : (418) 774-2905
Internet : <http://www.neutra-phone.com>

*C'est par la recherche
de la qualité et de
l'innovation que Les
Composts du Québec
s'est hissée au premier
rang dans l'industrie
canadienne du compostage.*

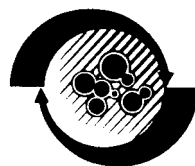
Services

- Valorisation agricole des matières résiduelles
- Restauration de sites dégradés
- Expertise-conseil

Gestion participative de sites de compostage

Une approche unique!

- Accompagnement dans les processus de demandes de certificats
- Mise en place et suivi des activités de compostage
- Formation sur mesure
- Service-conseil en commercialisation de produits



LES COMPOSTS
DU QUEBEC INC.

Siège social

415, chemin Plaisance C.P. 448
St-Henri (Québec)
GOR 3E0
(418) 882-2736



1 800 463-1030